

38^e RONDE DU JURA

LES ROUSSES - MOREZ
LAMOURA - LONGCHAUMOIS

27 JANVIER 2007 - REGLEMENT



Garages GANEVAL
Concessionnaire
St-Claude - Arbois -
Morbier - Champagnole



Vainqueur 2006 : Cyril MERMET - Laurent FOURCADE
CITROEN SAXO T4

Photo : Lionel TONNAIRE



DI LENA
AND CO SARL



alain pneu

53 Cours de Verdun
BP6008
01106 OYONNAX
Tel : 04 74 73 51 88

RN 5
39400 MORBIER
Tel : 03 84 33 19 97



Oxibis





Association Sportive de l'Automobile Club Jurassien

Adresse postale : 32, route des Frasses-39400 MORBIER

Tél. : 06.79.77.39.35 - Fax : 03.84.33.57.88

38^e RONDE REGIONALE DU JURA 27 Janvier 2007

REGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement :	11/12/2006
Ouverture des engagements :	11/12/2006
Clôture des engagements :	15/01/2007
Parution du road-book :	20/01/2007
Vérification des documents et des voitures :	26 & 27/01/2007
1 ^{ère} réunion des Commissaires Sportifs :	27/01/2007 à 11h30
Publication des équipages admis au départ : ...	27/01/2007 à 12h00 au tableau d'affichage du parc fermé aux Rousses
Briefing des pilotes le samedi 27/01/2007 à 12h30 au parc fermé Fort des Rousses	
Départ des Rousses le samedi 27/01/2007 à 13h00 pour la 1 ^{ère} voiture	
Publication des résultats partiels au parc de regroupement à Morez	
Arrivée à Morez le samedi 27/01/2007 à 22h21 pour la 1 ^{ère} voiture	
Vérification finale : Garage GANEVAL à Morbier	
Publication des résultats du rallye : 30 min après l'arrivée de la dernière voiture à Morez	
Remise des prix : le dimanche 28/01/2007 à 10h30 salle Lamartine à MOREZ	

Article 1 Organisation

L'Association Sportive Automobile de l'Automobile Club Jurassien, avec le concours du Club Peugeot Sport Champagnole Jura, organise le 27 Janvier 2007 en qualité d'organisateur administratif la 38^e RONDE DU JURA.

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la FFSA numéro **R1** en date du 06/12/2006.

Comité d'Organisation

Président : Michel GUYOT

Membre : Fabien CRAEN, Claude DELACROIX

Secrétariat du Rallye, adresse postale : ASA JURA – 32 ROUTE DES FRASSES – 39400 MORBIER

Téléphone : 06-79-77-39-35

Pour les engagements uniquement : ASA JURA RONDE 2007 – PRE SAINT SAUVEUR – 39200 SAINT-CLAUDE

Email : asa.jura@wanadoo.fr (pour les demandes)

Web : <http://www.asajura.fr>

Permanence du Rallye : Mairie de Morez - 39400 MOREZ

Lieu, date, horaire : Salle du conseil, le samedi 27/01/2007 à partir de 7h00 au dimanche 28/01/2007 à 1h00

Organisateur technique :

Nom : ASA JURA (idem organisateur administratif)

1.1 Officiels.

Commissaires Sportifs :	Président	MATHIEU Francis	Licence n°	1909
		DEFFRENNE Georges.....		1227
		FREVILLE Françoise		111134
Directeur de Course :		COURANT Thierry		16140
Directeur de Course Adjoint :		DUFRESNE Régis		2484
Directeur de Course Adjoint aux ES :		VOILLAT Alain		1912
Directeur Epreuves Chronométrées	N°1	FINKEL Gérard		1913
	N°2	FREVILLE Serge		27121
	N°3	BENOIT Hubert		3617
Médecin :	EC N°1	DR. LAPPRAND		
	EC N°2	DR. GRANDCHAVIN		14174
	EC N°3	DR. DETOUILLON		
Commissaires Techniques :	Responsable	PAILLARD Jean-Louis		41803
		SENNERICH Michel		14723
		GEORGES Gérard		24531
		LEGRAND Jean-Paul		3935
		VINCEROT Daniel		5563
		DIVERT Bruno		40573
Chargés des relations avec les concurrents :		CUNY Jacques		3036
		BESANCON Georges		2316
Chargés des relations avec la presse :		PERRIER Daniel		3477

En dehors des commissaires sportifs, tous les officiels sont juges de faits.

1.2 Eligibilité

Le Rallye Ronde du Jura compte pour - la Coupe de France des Rallyes 2007 - le Challenge du Comité Bourgogne Franche-Comté 2007 et le trophée des coéquipiers - le Challenge de l'ASA JURA 2007

1.3 Vérifications

Les équipages consulteront sur le site de l'ASA JURA <http://www.asajura.fr> (rubrique Forum/Ronde du Jura) leurs confirmations d'engagements ainsi que leurs heures de convocations pour les vérifications administratives et techniques qui auront lieu le vendredi 26/01/2007 de 15h00 à 20h00 et le samedi 27/01/2007 de 08h00 à 11h00 au FORT des ROUSSES (pas de confirmations écrites).

Les vérifications finales seront effectuées au Garage GANEVAL Rue de l'Europe - à MORBIER

Prix de la main d'œuvre : 40€ TTC

Article 2 Assurances

Conforme au règlement standard FFSA

Article 3 Concurrents et Pilotes

3.1 Demande d'Engagement - Inscriptions

3.1.5 Toute personne qui désire participer au rallye Ronde du Jura 2007 doit adresser la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, **avant le 15/01/07** (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

ASA JURA – Ronde 2007 – PRE SAINT SAUVEUR – 39200 SAINT-CLAUDE

3.1.10 Le nombre des engagés est fixé à 130 voitures. Une parade précédera le passage des concurrents du rallye.

3.1.11.1 Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 220 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 440 €

3.1.12 La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

3.1.13 Une retenue de 20% du montant des droits d'engagements sera effectuée dans le cas d'un forfait avant le 20/01/07. Une retenue de 40% des droits d'engagements sera effectuée dans le cas d'un forfait déclaré après le 20/01/07 jusqu'à la date du rallye. Une déclaration de forfait devra se faire par mail à l'adresse de l'ASA JURA : asa.jura@wanadoo.fr

Article 4 Voitures et Equipements

4.2.1 Voitures autorisées

Conforme au règlement standard FFSA, Groupe A/FA, N/FN, GT, F2000

Les voitures du groupe FRC (Citroën Saxo T4) sont autorisées suivant autorisation de la FFSA en date du 14/11/06. Ces véhicules seront classés uniquement au scratch en groupe FRC. Les concurrents ne pourront pas marquer de points pour la coupe de France des Rallyes.

4.2.2 Pneumatiques : réglementation de l'utilisation des pneumatiques

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Une tolérance de 2mm peut être admise concernant la bande centrale de 47 mm qui doit rester libre de crampons. Les autres paramètres de la réglementation devront être respectés, à savoir :

- ◆ Crampons : seuls les crampons à pointe unique cylindrique injectés par l'extérieur de la bande de roulement sont autorisés. Ils ne peuvent en aucun cas traverser cette bande. Ils devront répondre impérativement aux dimensions suivantes :
 - Diamètre maximum d'embase : 6,5 mm tolérance comprise
 - Poids : 2 gr
 - Dépassement du crampon par rapport à la surface du pneumatique à l'état neuf : maximum 2 mm
 - Hauteur totale du clou pointe comprise : 15 mm tolérance maximum 0,5 mm
- ◆ Densité d'implantation : aucun décimètre de la longueur de la bande roulement considérée à son plus grand diamètre extérieur ne pourra recevoir plus de 12 crampons implantés au gré du concurrent, à l'exception d'une bande centrale de 45 mm qui doit rester libre.

4.2.3 Pneumatiques : "un challenge sans clou "ALAIN PNEUS-POINT S" est ouvert. Un règlement spécial est établi et délivré sur simple demande au secrétariat du rallye pour cette édition 2007.

4.3 Assistance

Conforme au règlement standard FFSA

L'assistance est autorisée uniquement dans la zone d'assistance prévue à cet effet signalée sur le road-book.

4.3.2.3. Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA

Article 5 Publicité

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier lors des vérifications administratives

Article 6 Sites et Infrastructures

6.1 Description

Le Rallye de la Ronde du Jura représente un parcours de 178.8 kms.

Il est divisé en 1 étape et 5 sections.

Il comporte 8 épreuves spéciales d'une longueur totale de 39.9 kms.

Les épreuves spéciales sont :

SUPER SPECIALE "JURAFLORE"	4 kms (2 tours) à parcourir 1 fois
ES LES ROUSSES	3.9 kms à parcourir 3 fois
ES LAMOURA-LONGCHAUMOIS	7,4 kms à parcourir 3 fois
SUPER SPECIALE "ESPACES LOISIRS" 2 kms (1 tour) à parcourir 1 fois (sens inverse ES1)	

L'itinéraire horaire figure dans le road-book

6.2 Reconnaissances

Conforme au règlement standard FFSA

6.2.6 Les reconnaissances auront lieu uniquement les jours suivants : Samedi 20 Janvier 2007 de 8h00 à 22h00
Vendredi 26 Janvier 2007 de 8h00 à 22h00

Reconnaissance ES1 (Super spéciale "JURAFLORE") et ES4 (Super spéciale Espaces Loisirs) interdite en véhicule à moteur.
Reconnaissance interdite le Samedi 27 Janvier 2007.

Le road-book est à retirer à la Brasserie Restaurant "Le KIOSQUE", avenue de la République à Morez

4 passages maximums contrôlés - voitures et pneus de séries homologués route uniquement.

L'organisateur transmettra au directeur de course les dossiers pour application des sanctions.

1^{er} infraction - 1 min

2^e infraction - interdiction de prendre le départ et conservation du montant des droits d'engagement.

6.2 Circulation

Sur le parcours, seul les dépannages demandés par la direction de course seront pris en charge par l'organisateur. Dans le cas où un concurrent désire le service de dépannage du rallye (au frais du concurrent), il doit en avertir le directeur d'épreuve avant le passage de la voiture balai.

Article 7 Déroulement du Rallye

7.1. Départ

Dans le **sens inverse** (décroissant) des numéros. Des voitures "parades" précéderont les concurrents.

7.1.1 En cas d'abandon, l'équipage se doit d'en informer immédiatement la direction de course au numéro qui lui sera communiqué

7.2. Dispositions Générales Relatives aux Contrôles

7.2.1. Les signes distinctifs des Commissaires sont des chasubles jaunes

Article 8 Réclamation - Appel

Conforme au règlement standard FFSA

Article 9 Classements

Conforme au règlement standard FFSA

Article 10 Prix

Des coupes et des prix en espèces récompenseront les concurrents dans les différents classements.

Une coupe récompensera également un commissaire désigné par le sort.

Prix cumulables.

SCRATCH :

1 ^{er} :	220 € + Engagement 2008 + 1 coupe
-------------------	-----------------------------------

2 ^e :	170 € + 1 coupe
------------------	-----------------

3 ^e :	150 € + 1 coupe
------------------	-----------------

GROUPE :

1 ^{er} :	60 € + 1 coupe (si plus de 6 partants)
-------------------	--

2 ^e :	45 € + 1 coupe (si plus de 8 partants)
------------------	--

3 ^e :	30 € + 1 coupe (si plus de 9 partants)
------------------	--

CLASSE :

1 ^{er} :	200 € + 1 coupe
-------------------	-----------------

2 ^e :	90 € + 1 coupe (si + de 5 partants)
------------------	-------------------------------------

3 ^e :	60 € + 1 coupe (si + de 9 partants)
------------------	-------------------------------------

PREMIERE FEMININE : 120 € + 1 coupe

PREMIER 2 ROUES MOTRICES : 150€ (non cumulable avec prime Scratch)

La remise des prix se déroulera le 28 Janvier 2007 à 10h30 à MOREZ, salle Lamartine.